



DEC 3

Réf N° DEC3/XIII/22/117

Affaire suivie par : Fabienne BOOTHER

Tél : 04.76.74.70.09

Mél : fabienne.boother@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRETE

N° DEC3/XIII/22/117 du 15 avril 2022

Concernant la composition du jury du concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2022, pour l'académie de Grenoble.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;

Vu le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Article 1 : Le jury chargé d'examiner les candidats au concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, au titre de la session 2022, est constitué comme suit :

Mme	CLAUDEL Muriel	Rectorat - Grenoble Directrice des ressources humaines adjointe	Présidente de jury
Mme	CHAMBARD Colette	Rectorat - Grenoble Infirmière conseillère technique du recteur	Vice-Présidente de jury

Mme	AZNARD MOLLIEUX Noëlle	Collège Combe de Savoie - Albertville Personnel de direction	Membre de jury de réserve
M.	BERNASCONI Christophe	Lycée Hôtelier Savoie Léman - Thonon Personnel de direction	Membre de jury
Mme	BERLIOZ Michèle	Collège Henri Bordeaux - Cognin Infirmière d'établissement	Membre de jury de réserve
Mme	BORGHESE Florence	DSDEN - Grenoble Médecin conseillère technique du recteur	Membre de jury de réserve
Mme	CAILLAT Delphine	Collège Chartreuse – Saint-Martin-le-Vinoux Infirmière d'établissement	Membre de jury de réserve
Mme	CASIMIR Elsa	Collège Simone de Beauvoir – Crolles Infirmière d'établissement	Membre de jury de réserve
Mme	CONJARD Sandrine	Collège Charles de Gaulle - Guilhaud Granges Infirmière d'établissement	Membre de jury
M.	CURRENTI Maurizio	DSDEN - Valence Médecin de l'éducation nationale	Membre de jury
M.	DEMEZ Stéphane	Collège Gaud – Bourg lès Valence Personnel de direction	Membre de jury
Mme	DE NARDO Marie	DSDEN - Annecy Infirmière conseillère technique départementale	Membre de jury
Mme	DION Laurence	Collège Marie Curie – Tournon Infirmière d'établissement	Membre de jury de réserve
M.	DUNOUVION Patrick	Collège Alexandre Flemming - Sassenage Personnel de direction	Membre de jury
Mme	FROGER Nancy	Collège Denis Brunet - Saint Sorlin en Valloire Infirmière d'établissement	Membre de jury
Mme	GOUTTENOIRE Sandra	Collège Les Allinges – Saint Quentin en Fallavier Personnel de direction	Membre de jury de réserve
M.	HARP Valéry	Collège Henri Bordeaux - Cognin Personnel de direction	Membre de jury
Mme	HUCTIN Brigitte	DSDEN - Grenoble Infirmière conseillère technique départementale	Membre de jury
Mme	JAUDOIN Céline	Collège Maurienne – Saint-Jean-De-Maurienne Infirmière d'établissement	Membre de jury
Mme	LEQUETTE Christine	Rectorat - Grenoble Médecin conseillère technique du recteur	Membre de jury de réserve
Mme	MALOSSE Mireille	DSDEN - Valence Infirmière conseillère technique départementale	Membre de jury
Mme	MARTIN Fabienne	Centre médico scolaire - la Tour du Pin Médecin de l'éducation nationale	Membre de jury

Mme	MARTINE BATTU Isabelle	DSDEN – Grenoble Médecin de l'éducation nationale	Membre de jury
Mme	MARQUANT Jessica	LPO Champollion - Grenoble Infirmière d'établissement	Membre de jury de réserve
Mme	MENDOZA Magali	LPO Roger Deschaux - Sassenage Infirmière d'établissement	Membre de jury
Mme	MIGUET DANZIN Pascale	DSDEN - Chambéry Médecin conseillère technique	Membre de jury
Mme	PERINO Catherine	DSDEN - Chambéry Infirmière conseillère technique départementale	Membre de jury
Mme	ROUJON Fabienne	Collège Val des Usses - Frangy Infirmière d'établissement	Membre de jury
Mme	RASSAT Christina	Collège Renée Long – Alby sur Chéran Personnel de direction	Membre de jury de réserve
Mme	PLESSY Pascale	Centre médico scolaire - Crolles Médecin de l'éducation nationale	Membre de jury
Mme	REYNET Sylvaine	DSDEN - Privas Infirmière conseillère technique départementale	Membre de jury
Mme	SERRE Florence	Collège de la Lombardière – Annonay Personnel de direction	Membre de jury

Article 2 : Le jury d'admissibilité se réunira au Tremble, à Gières, le mercredi 11 mai 2022.

Article 3 : Le jury d'admission se réunira au Tremble, à Gières, le Vendredi 17 juin 2022.

Article 4 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
la secrétaire générale adjointe,



Céline HAGOPIAN